CAP agricole métiers de l'agriculture - Production Végétale

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 25179527F — Mise à jour : 16 janvier 2026

Organisme responsable : **CFA ECB**

Présentation de la formation

Objectifs

Le titulaire du CAPA MA travaille dans une exploitation agricole. Selon la spécialité qu'il a choisie, il est responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.
L'ouvrier qualifié en productions végétales sait préparer une parcelle, apprécier son état général, procéder à la plantation ou au semis. Il peut prendre en charge les opérations d'entretien et de protection des cultures par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires... Il est capable de récolter et de conditionner les produits en respectant les consignes de mise sur le marché. Enfin, il sait conduire les différents matériels agricoles, les entretenir et assurer un premier niveau de réparation.
Acquérir une bonne formation générale et technique pour
- obtenir la capacité professionnelle requise et exercer la fonction de chauffeur et salarié agricole
- permettre l'accès à des emplois de salarié dans les exploitations de polyculture-élevage
- poursuivre des études vers des Bac Pro, Brevet, Professionnel ou Certificat de Spécialisation
- devenir autonome dans la conduite et l’entretien des agroéquipements, les travaux divers d’élevage (traite alimentation, soin)

Programme

Sciences économiques
Sciences et techniques des équipements
Écologie
Zootechnie laitière et porcine Sciences et techniques agronomiques
Grandes cultures
Avec les capacités professionnelles suivantes à certifier
CP4 : Selon le secteur de production considéré
Ruminants ou porcs ou aviculture ou équins : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
Arboriculture ou horticulture ou viticulture : Réaliser des travaux sur les végétaux
Grandes cultures : Réaliser des travaux mécanisés des cultures
CP5 : Selon le secteur de production considéré
Ruminants ou équins : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
Porcs ou aviculture : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage
Arboriculture ou horticulture ou viticulture : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
Grandes cultures : réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols
CP6 : Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau CAP, BEP

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

CAP agricole métiers de l'agriculture

Code RNCP : 40523

Métiers associés

A1410 — Élevage ovin ou caprin

A1411 — Élevage porcin

A1414 — Horticulture et maraîchage

A1405 — Arboriculture et viticulture

A1407 — Élevage bovin ou équin

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2089996S	Présentiel	Redon	01/09/2026	30/06/2028

Source : GREF Bretagne #25179527F